SEPTEULMAG

Liberté • Égalité • Fraternité

Toute l'info de notre village



— À vos agendas!



12 AU 14 AVRIL

Printemps des arts

La Fédération Départementale des Foyers Ruraux des Yvelines (FDFRY) organise du 12 au 14 avril le Printemps des Arts. Frves-



cences y participe en tant que
membre de la
fédération et présente une exposition des œuvres de
ses sections artistiques Une visite
de l'exposition par
les enfants des
écoles est prévue
le vendredi 12.



22 AVRIL

Animations de Pâques



Un atelier au Foyer rural et une chasse aux œufs dans le parc municipal auront lieu le lundi 22 avril à partir de 10h30, pour les enfants de 3 à 10 ans, accompagnés

de leurs parents. Inscription nécessaire à la mairie.



27 AVRIL

Théâtre



Après le succès de «Dreyfus» le 12 janvier dernier, Comi7 récidive avec une nouvelle pièce: «L'école de séduction» par La Cie de l'Aviateur Sourd. Plus de détails en page 14 de ce numéro.



8 MAI

Cérémonie du mai

N'oubliez pas de venir nombreux célébrer avec nous la fin de la seconde guerre mondiale. C'est un hommage rendu aux innombrables victimes, mais aussi un moment d'échange et de convivialité.

Renseignements auprès des associations et/ou en mairie.



18 MAI

Le Chemin des Mots

La 2ème édition du Chemin des Mots, organisé par Comi7, aura lieu le 18 mai prochain



et vous permettra de rencontrer de nombreux auteurs et illustrateurs.

Vous pourrez également participer aux ateliers et animations proposés ce jour-là. Plus de renseignements en page 15 de ce numéro.



24 AU 26 MAI

Fête Foraine

Un rendez-vous incontournable, le weekend du 24 au 26 mai.



JUIN

FRVescences

- Dimanche 16 juin : exposition des œuvres de *l'atelier des enfants* animé par Magalie.L
- Vendredi 21 juin à 20h : spectacle de la section danse modern' jazz animée par Sabine Lomenède.
- Samedi 22 juin, fin d'après-midi : audition des élèves des sections musique animées par Philippe Roy et Laurent Thillier.



13 JUILLET

Fête nationale

Utilisez le bulletin en page 7 de ce numéro pour vous inscrire au repas. Nous espérons vous retrouver nombreux pour l'apéritif, le repas, le feu d'artifice et le bal.

Ramassage des encombrants

Le ramassage aura lieu le **vendredi 17 mai.** Rappelons que les objets ne doivent être déposés sur le trottoir que la veille au soir.

> Photo de couverture: © Didier Dujardin Septeuil Mag n° 21 / Avril 2019

- Directeur de la publication: Dominique Rivière
- Rédaction: Didier Dujardin, Dominique Rivière, Inma Husson, Julien Rivière, les associations
 - Conception graphique © Sheep & Co.
 - Impression: Exaprint Tirage à 1 100 ex
 - Diffusion: Équipe de bénévoles

ÉDITORIAL



Chers Septeuillais

Ce début d'année a été intense, des vœux du Maire au grand débat, en passant par l'armement du policier municipal, l'organisation avec les responsables de la gendarmerie de patrouilles mixtes (gendarmerie-police municipale), la préparation des divers budgets

communaux, la gestion de la construction du restaurant scolaire, la préparation des marchés publics pour l'aire de jeux des petits et le city stade, la rénovation du terrain de pétanque, la deuxième édition de la Journée de Solidarité Septeuillaise, le remplacement des canalisations d'eau de la rue Maurice Cléret et la réfection de la bande de roulement de cette dernière.

Parmi toutes ces actions importantes, j'aimerais revenir sur le grand débat.

Pourquoi un grand débat à Septeuil?

Au-delà des clivages politiques, la municipalité a tenu à organiser une réunion citoyenne afin de donner la parole aux Septeuillaises et Septeuillais, ainsi qu'aux habitants des villages voisins.

Les gilets jaunes ont ouvert une brèche dans notre démocratie et il est peu probable que cette dernière en réchappe, si le gouvernement n'ouvre pas le dialogue. Comme vous le verrez dans l'article qui y est consacré dans ce magazine, une soixantaine de personnes avaient répondu à l'invitation et elles se sont largement exprimées en présence de Messieurs et Mesdames le Député, le Président des Maires ruraux, le Maire, les adjoints et les conseillers municipaux qui avaient pu se libérer. Ce débat fut courtois et animé, tant les sujets étaient divers et variés. Après trois heures de débat, les participants ainsi que les élus en redemandaient.

De cette soirée, il ressort qu'il existe dans notre village un réel besoin d'échanges. Plus que toutes les réunions publiques que nous organisons, souvent à thèmes (circulation, stationnement, commerçants, associations), cette réunion citoyenne a permis de révéler cette envie de nos concitoyens de s'impliquer d'avantage dans la vie publique.

Si, à l'approche de la fin de mandature, il me paraît difficile d'organiser de nouveaux débats sans risquer un mélange de genres qui susciterait de nombreuses contestations (période pré-municipales oblige), la prochaine municipalité ne pourra s'en dédouaner. Il lui faudra prendre en compte localement tous les différents défis qui s'imposeront à elle et rendre plus participative, plus directe, la démocratie auprès des élus.

Le grand débat semble avoir donné un nouvel élan à notre démocratie et une envie de vivre une autre politique. Ne laissons pas passer cette occasion.

Le maire, Dominique RIVIÈRE

SOMMAIRE

EVENEMENTS	
ÉDITORIAL	3
ACTUALITÉ	
Les jeunes en visite à l'Assemblée Nationale	4
Le groupement paroissial de Septeuil	5
Sécurité et délinquance	6
Comptes-rendus des Conseils Municipaux	7
TRAVAUX	
Réfection du Chemin Vert	8
Les hydrants de la rue Maurice Cléret	8
En bref	8
PORTRAITS	
Une nouvelle agence immobilière	9
Una nouvella houcharia	^

Une nouvelle sage-femme	10
Réouverture du Café de la Poste	10
URBANISME	11
VIE ASSOCIATIVE	
FRVescences	
Le club de Scrabble	
Comi7	13
Le Chemin des Mots	14
ÇA S'EST PASSÉ	16
SI SEPTEUIL M'ÉTAIT CONTÉ	20
ÉTAT CIVIL - INFOS MAIRIE	1 ème

Les jeunes en visite à l'Assemblée Nationale



e 19 mars dernier, un groupe d'enfants de deux classes de l'école élémentaire de Septeuil s'est rendu en visite à l'Assemblée Nationale. La municipalité avait sollicité cette invitation auprès du député de notre circonscription, Monsieur Bruno Millienne. Une fois les détails réglés avec l'attachée parlementaire (pas plus de cinquante personnes par visite) et avec les enseignants (la mairie prend en charge les frais de transport), voici le groupe parti en bus pour Paris, en compagnie d'un adjoint, Julien Rivière. Laissons-leur la parole pour raconter leur expédition:

« Après un passage obligatoire par les portique de sécurité, nous nous sommes retrouvés dans la salle d'accueil, où nous avons vu les portraits de tous les présidents de l'Assemblée Nationale. Notre guide nous y a rejoints pour nous emmener dans une salle de projection, où un film de sept minutes nous a présenté l'Assemblée Nationale et ses acteurs.

Puis la visite a commencé par la présentation de la salle des quatre colonnes, où la presse interviewe les députés. Dans cette salle se trouve un monument qui rend hommage aux députés morts lors des deux derniers conflits. Nous avons pu admirer le salon Delacroix, avec son lustre en cristal de Bohème et ses dorures. Le guide nous dit que, comme ce salon est à gauche, ce sont souvent des députés de gauche qui s'y rassemblent.

Nous avons aussi admiré le bronze représentant Mirabeau, prononçant sa phrase devenue célèbre : « Nous sommes ici par la volonté du peuple et nous n'en ressortirons que par la force des baïonnettes », réalisé pour le centenaire de la révolution.

À l'extérieur nous avons découvert une œuvre réalisée pour le bicentenaire : une boule en granit de 12 tonnes et les articles de la constitution. Il s'agissait d'un appel a projet pour cet événement, qui a été remporté par un artiste américain.

Après la visite de différents salons, nous sommes rentrés dans l'Hémicycle, avec sa fausse verrière et le bureau du président, le «perchoir» qui a plus de 200 ans, les trois boutons de choix installés sur chaque tablette devant les députés : pour, contre et abst, ainsi que la place des ministres sur le «banc des ministres». Plusieurs personnes n'ont pas le droit de rentrer dans l'hémicycle : le Président de la République et les militaires.

Ainsi, lorsque le député maire de la Rochelle a eu une crise cardiaque en séance, les pompiers de Paris (qui ont le statut de militaires) ne sont pas rentrés mais on attendu que la victime soit transportée à l'extérieur.

Nous sommes ensuite passés par la salle des conférences, pour continuer notre visite par la bibliothèque de l'Assemblée Nationale. Quatrième de France par son nombre d'ouvrages, elle constitue une source d'information pour les personnes travaillant au sein de l'Assemblée. Son plafond présente plusieurs dômes.

Nous terminons notre visite par une salle d'accueil où sont exposés différents bustes de Marianne, mais aussi des statuettes de caricatures d'anciens députés et un tableau reprenant celui de Delacroix.

Et enfin, avant de quitter cette institution, notre guide nous emmène dans la partie publique de l'hémicycle, pour revoir la salle d'un point de vue plus élevé.

À la sortie, et en attendant le bus du retour, nous avons déjeuné en bord de Seine. »



De grands changements au groupement paroissial de Septeuil —



e qu'on appelle le groupement paroissial de Septeuil est l'ensemble des treize clochers de Septeuil, Arnouville les Mantes, Boinville, Courgent, Goussonville, Hargeville, Jumeauville, Mulcent, Osmoy, Rosay, Saint-Martin-des-Champs, Vert et Villette. À sa tête, un seul curé, p. Joseph Vu The Ky, résidant au presbytère de Septeuil.

Or, comme vous le savez peut-être, les curés et les prêtres ne restent plus attachés toute leur vie à une paroisse, mais sont soumis régulièrement à des mutations décidées par leur évêque. Ce sera le cas en septembre pour p. Joseph, qui était arrivé chez nous en septembre 2010 pour remplacer p. Jean-Baptiste.

Mais ce qui va changer en septembre, c'est que Septeuil ne sera plus la tête d'un groupement paroissial, mais sera rattaché à celui de Houdan et p. Pierre Bothuan en deviendra le curé. Les différents autres clochers de l'actuel groupement paroissial de Septeuil seront transférés dans les groupements de Mantes sud, Aubergenville, Maule-Beynes et Houdan.

Et pour les paroissiens, qu'est-ce que cela va changer ? Rassurons-les, l'église de Septeuil ne sera pas fermée et il y aura toujours des célébrations. Par contre, une nouvelle dynamique et de nouveaux liens dans la communauté devront se mettre en place. L'équipe paroissiale existera toujours, mais elle sera invitée à prendre plus d'initiatives locales, dans l'animation des églises de chaque village et dans le lien entre les personnes. En ce sens, l'adage « Aide-toi et le ciel t'aidera » s'appliquera parfaitement dans le groupement pour les paroisses qui auront le désir de rassembler chez eux en jouant la proximité, mais aussi l'invitation. Comme tout le monde, l'Eglise doit s'adapter à la modification du tissu rural, mais aura le souci de maintenir les liens de proximité.

Pour le catéchisme et l'aumônerie, il n'y aura pas beaucoup de changements, car les jeunes et leurs parents sont habitués depuis longtemps à s'impliquer et à travailler en collaboration avec Houdan, Thoiry, Montfort l'Amaury ou encore Bréval.

Pour ceux enfin qui ne fréquentent l'église que dans les grandes occasions de leur vie, baptêmes, mariages ou funérailles, on peut leur dire que tout continuera comme avant. Rien ne change jusqu'en septembre et vous vous adressez au presbytère de Septeuil. À la rentrée, ce sera le groupement paroissial et le presbytère de Houdan.

L'église de Septeuil continuera à être ouverte chaque jour car ce sont des paroissiens bénévoles qui se chargent de l'ouverture et de la fermeture. Le presbytère ne restera pas inoccupé, car p. Loïck Belan va s'y installer, mais c'est un prêtre en situation de retraite et il ne sera pas responsable de la paroisse (ce qui ne veut bien sûr pas dire qu'il ne s'y intéressera pas). Nous ferons un nouveau point après la rentrée de septembre quand la nouvelle organisation se sera mise en place.

Profitons-en pour signaler aux cyclistes, que la deuxième édition du Giro des Clochers aura lieu le jeudi 30 mai, jour de l'Ascension. Cette randonnée cycliste permet de faire la découverte des clochers du groupement paroissial, de partager moments de prière et repas et de tester les mollets de vos prêtres. Cette année, en prélude au regroupement, le Giro parcourra à la fois les villages du groupement paroissial de Houdan et ceux de Septeuil.

La messe sera célébrée à Courgent, suivie d'un apéro et d'un repas dans le cadre charmant de cette vallée. Encore un détail : ce rassemblement cycliste n'est pas une compétition, vous pouvez rejoindre ou quitter le groupe où et quand vous voulez.

ACTUALITÉ

- Sécurité et délinquance à Septeuil

a brigade de gendarmerie de Septeuil-Guerville rencontre régulièrement le maire et l'adjoint à la sécurité. Le travail en commun est évidemment facilité par le fait que ce dernier est lui aussi du métier. Voici quelques chiffres qui nous ont été communiqués récemment et qui vous intéresseront sans doute. D'abord ceux qui concernent l'ensemble du territoire couvert par la brigade

	Délinquance		
	2017	2018	Évolution
Nombre d'interventions	889	942	hausse de 5,96%
Fait constatés	515	388	baisse de 24,66%
Atteinte aux biens	310	183	baisse de 40,97%
Atteinte à l'intégrité physique des personnes	66	64	baisse de 3,03%
Cambriolages	86	63	baisse de 26,74%

Lutte contre l'insécurité routière						
Infractions Nb de I établi		Alcoolémies Positives	Stupéfiants positifs	Excès de vitesse	Règles de priorité	Permis retirés
2017	698	36	14	135	60	20
2018	526	52	16	65	21	29
Évolution	-26,64%	+44,44%	+14,29%	-51,85%	-65%	+45%

Accidents de la route			
	2016	2017	2018
Total	8	9	6
Mortels	3	1	0
Blessés	6	9	4

Et pour ce qui concerne plus particulièrement Septeuil :

• atteintes volontaires à l'intégrité physique / violences faites aux personnes : 14 faits en 2017 et 7 en 2018, soit une baisse de 50%



- atteintes aux biens / cambriolages, vols de véhicules, vols simples, etc... : 35 faits en 2017 et 15 en 2018, soit une **baisse de 57,1**%
- escroqueries, infractions économiques et financières : 2 faits en 2017 et 10 faits en 2018, soit une **hausse de 400**%.
- grande criminalité / vols à mains armées / braquages, etc... : 2 faits en 2017 et aucun en 2018, soit une **baisse de 100**%
- comportements portant atteinte à la tranquillité publique : 18 faits en 2017 et 16 en 2018, soit une **baisse de 11,1**%.
- infractions liées à la législation sur les stupéfiants : 6 affaires sur 2018 pour la commune, toutes élucidées.

Le taux d'élucidation pour la commune est de 49,02% tous faits confondus. La circonscription de Septeuil-Guerville est la plus sûre du département pour 2018. C'est une bonne chose mais la brigade reste vigilante et mobilisée et nous invite à en faire autant pour maintenir ces bons résultats.

Bravo Mesdames et Messieurs!

ACTUALITÉ

Comptes-rendus des Conseils Municipaux —

Conseil municipal du 24 janvier 2019

- Adhésion au groupement de commandes de fournitures administratives de la CCPH
- Demande de subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) en vue de l'installation de caméras et interphones aux entrées et sorties des écoles
- Demande de subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) en vue de l'installation de caméras de vidéo-protection supplémentaires
- Autorisation pour l'engagement de dépenses en section d'investissement avant le vote du budget Commune 2019 (en remplacement de la délibération du 20 décembre 2018)
- Autorisation pour l'engagement de dépenses en section d'investissement avant le vote du budget Eau et Assainissement 2019 (en remplacement de la délibération du 20 décembre 2018)
- Réponse de Monsieur le Maire aux questions écrites de Monsieur Philippe Ozilou

Conseil municipal du 21 février 2019

- Demande de subvention au Conseil départemental pour l'installation de feux de signalisation avec contrôle de vitesse, en vue de sécuriser la traversée des enfants qui utilisent l'abribus au carrefour de la rue de Versailles et de la rue de St Corentin
- Attribution à la société Synopsis de la mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage dans le cadre du projet de city-stade
- Présentation du rapport du SEY 2017 (Syndicat d'Energie des Yvelines)

 Présentation et débat sur la modification du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable

A decouper, photocopier ou recopier		
Nom :	Prénom :	
Adresse :		
Téléphone :		
Courriel :		
Nombre d'adultes habitant S	Septeuil (5€ par personne) :	
Nombre d'adultes n'habitant pas Sep	rteuil (10€ par personnes) :	
Nombre d'enfants de	moins de 12 ans (gratuit) :	

Inscription au repas du 13 juillet au soir

Règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public à déposer à la mairie avant le 7 juillet 2019

Total:

— Réfection du Chemin Vert





t il en avait bien besoin, le Chemin Vert, puisqu'on ne pouvait pas vraiment parler de chaussée à son sujet. Les travaux ont commencé début février, pour une durée de cinq semaines et la chaussée a maintenant son revêtement. Le projet consistait aussi à améliorer l'évacuation des eaux pluviales.

Pour cela, une tranchée drainante et des petites bordures (2 et 4 cm) ont été mises en place. Un caniveau à grille a été installé devant chaque portail situé en contrebas de la

chaussée, afin que l'eau ne se déverse plus dans les propriétés. Les riverains avaient été conviés à une réunion d'information à la mairie, au cours de laquelle le maître d'œuvre, Foncier Experts, leur a présenté le chantier et a pris en compte les demandes particulières.

Le déroulement des travaux a été marqué par la découverte d'une bombe, qui s'est avérée n'être qu'une douille d'obus vide. Mais il a quand même fallu faire appel aux services de déminage.

- Les hydrants de la rue Maurice Cléret



e chantier qui a commencé fin février rue Maurice Cléret consistait à renforcer la distribution d'eau et à éliminer les fuites, en remplaçant les anciennes canalisations en fonte. En effet, le diamètre de ces conduites ne permettait pas aux pompiers d'assurer leur service dans les conditions prévues par la réglementation. En cas d'incendie important dans le centre, il aurait pu être nécessaire d'utiliser des camions citerne d'eau, en complément des bouches d'incendie. Ce diamètre a donc été passé de 80 à 130mm. Par la même occasion, les branchements aux compteurs des habitations ont tous été repris et ceux qui se trouvaient à l'intérieur ont

Les hydrants de la rue Maurice Cléret (suite) —

été déplacés sur le trottoir, comme c'était déjà le cas pour une partie auparavant.

Le virage à l'angle de la maison de retraite a été réaménagé par la même occasion, en supprimant le caniveau pavé, trop bas, qui constituait une gêne pour les camions de livraison. La circulation s'est trouvée un peu compliquée durant cette période, mais avec l'ouverture de la rue Contamine à la circulation dans les deux sens et quelques jours d'adaptation, tout s'est bien déroulé, y compris pour les bus. Un état des lieux avec photos avait été établi par un huissier avant le début des travaux pour faire foi au cas où des riverains se plaindraient de dégradations sur leurs façades. Le revêtement de chaussée va pouvoir à présent être refait par la CCPH, dans le prolongement de ce qui a déjà été réalisé rue de Houdan.



Les logements sociaux —

es logements sociaux de la rue Saint Corentin sont un feuilleton qui a déjà connu beaucoup d'épisodes. Rappelons que le terrain a été acquis par la CCPH et que c'est elle qui est en charge de la construction. Plusieurs bailleurs sociaux ont déjà été choisis puis ont fait faux bond ces dernières années. On parle à présent d'un début de chantier en décembre 2019, pour 18 mois de travaux, soit une livraison en mai 2021. On va y croire, cette fois-ci...

Le terrain multisports —

a maîtrise d'œuvre a été désignée au cours du conseil municipal du 21 février. L'appel d'offre pour les travaux proprement dits, en trois lots (travaux de VRD et de préparation de terrain, aménagement du terrain multisports, aménagement de l'aire de jeux) a été lancé fin mars pour une réponse fin avril et un démarrage des travaux mimai. Donc un peu de retard par rapport à ce que nous vous avions annoncé dans le précédent numéro, dû en particulier au changement de la plateforme sur laquelle doivent être présentées les offres dématérialisées de marchés publics. Nous espérons à présent une inauguration pour le 14 juillet.



L'abribus de la place Louis Fouché

et abribus doit être mis aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite). La structure en elle-même n'a besoin de subir aucune modification, mais c'est le quai qui doit respecter des contraintes de dimension et de pente d'accès qui ne sont pas correctes actuellement.

Les travaux auront lieu durant les vacances de printemps, pour ne pas perturber les transports scolaires. Ils sont subventionnés par Ile de France Mobilités (l'ancien STIF).

Le nouveau restaurant scolaire -

es travaux de revêtement extérieur ont pris du retard par suite de problèmes techniques et humains. Vous avez peut-être vu les quatre gros camions qui ont livré le bardage, lequel ne pouvait pas être empilé durant le transport.

A l'intérieur, la pose des revêtements de toute nature (sols, murs, plafonds, sanitaires) s'effectue dans les délais prévus. Le mobilier vient d'être commandé. Donc un peu de retard, mais rien de critique.



Une nouvelle sage-femme au château de la Garenne



ous souhaitons la bienvenue à Ségolène Roquet, jeune sage-femme qui est venue s'installer à Septeuil. D'origine bretonne, elle a fait ses études de sage-femme à Rennes. Après la première année de médecine, elle a passé un concours et est entrée dans la filière maïeutique pour quatre années d'études. En France en effet, les études de sagefemme durent cinq ans et se composent:

• d'une première année

commune aux études de santé (PACES), dans l'une des trente-six universités qui proposent des filières de santé

• puis de quatre années d'études au sein d'une école de sages-femmes

La sage-femme a pour mission d'accompagner les femmes enceintes tout au long de leur grossesse, de l'établissement du diagnostic jusqu'au jour de l'accouchement. Plus largement, elle assure aussi le suivi gynécologique de prévention et de contraception. Ce métier demande à la fois des compétences médicales et psychologiques.

Ségolène a soutenu un mémoire sur Le retour précoce à domicile après l'accouchement. Puis, après avoir intégré le CHU de Rennes, elle est partie dans les Vosges, à Epi-

nal pour exercer à la maternité : suites de couches, salles d'accouchement étaient son quotidien. Par la suite, elle est venue exercer à la clinique Saint-Louis de Poissy, pendant deux ans et demi. Elle s'est lancée ensuite en tant que sage-femme libérale afin de pouvoir proposer un suivi global aux patientes. En effet, en maternité les sages-femmes croisent la route des patientes pendant un temps très court. Ce qui l'a motivée pour s'installer à Septeuil a été le dynamisme du village, le fait qu'il y ait tous les services, et le beau cadre du Château de la Garenne, qui accueille de nombreuses spécialités médicales. Dans son cabinet, qu'elle partage avec Florence Cardenaud, elle peut faire un travail à long terme avec les patientes et tisser avec elles des liens plus forts (suivi pré et post-natal, rééducation périnéale, consultations à domicile : monitoring et retour à domicile après l'accouchement, conseils en allaitement, préparation à l'accouchement, suivi gynécologique de contraception et prévention, en particulier des jeunes filles entre quinze et dix-huit ans, pose de stérilet, pose d'implant contraceptif). La sage-femme peut réaliser des frottis, conseillés tous les trois ans à partir de vingt-cinq ans, comme dépistage du cancer du col de l'utérus.

Ségolène est titulaire d'un diplôme universitaire d'homéopathie qui lui permet de proposer des traitements de fond chez la femme, dans le cas par exemple de mycoses récidivantes, de problèmes liés à la prise de pilule, de troubles de la grossesse (mal de dos, nausées, douleurs ligamentaires, problèmes circulatoires, angoisses, ...), de troubles de la ménopause, etc. Accueillante, très à l'écoute et douce, Ségolène Roquet vous accueille les mardi et jeudi toute la journée, le samedi matin, les mercredi après-midi et vendredi après-midi, sur rendez-vous au 06 87 44 92 71.

Réouverture du Café de la Poste



ous serez sans doute d'accord pour convenir avec nous que lorsqu'une ville perd son café en centre-ville, ce n'est pas très bon signe. Heureusement, les propositions ont été nombreuses pour reprendre le Café de la poste qui se trouvait malheureusement en liquidation judiciaire. Et ce sont deux associés septeuillais, Julien et Florent qui ont emporté la reprise du bail. Ils ont l'intention d'ouvrir dès que possible, mais ils y mettent deux préalables. D'abord rénover l'intérieur pour le rendre plus lumineux et plus accueillant, et aussi remettre à neuf les toilettes. En second lieu, ils ne veulent pas ouvrir avant

d'avoir obtenu leur licence pour la vente de tabac. Ce qui nous amènerait sans doute début juin. Qu'y trouvera-t-on dans ce café rénové ? Un bar bien sûr, un débit de tabac, des paris PMU et des jeux FDJ, un relais colis Mondial Relay, une petite distribution de presse (au moins Le Parisien), de la petite restauration. Pour l'activité brasserie, on verra plus tard ; Julien nous dit qu'il ne veut pas faire de concurrence aux commerces déjà installés.

Les nouveaux gérants veulent aussi accueillir un public plus vaste dans leur établissement. Parmi les projets envisagés, il y a un espace *kids friendly*, où les parents avec enfants pourraient se retrouver, un espace pour visiteurs plus âgés qui souhaiteraient y pratiquer jeux de cartes ou autres, un espace *co-working*, tout dépendra de la demande. La reprise des concerts est au programme, ainsi que les retransmissions de matchs et événements sportifs. La terrasse ne sera plus installée sur trottoir, mais sur le côté du café, ce sera plus confortable pour tous. En résumé, un lieu accueillant où chacun doit se sentir bien et trouver sa place.

Et pour les horaires : de 7h à 20h du lundi au vendredi, 8h à 20h le samedi et 8h à 14h le dimanche. L'adresse, vous la connaissez déjà.

Une nouvelle agence immobilière —



près des années de fermeture, un nouveau commerce a enfin ouvert dans le centre de Septeuil, à l'emplacement de l'ancienne librairie-presse. Beaucoup d'entre vous regrettent toujours cette librairie et espéraient sa réouverture, mais nous pouvons vous dire que nous avons vu passer à la mairie pas mal de personnes qui auraient souhaité la reprendre et qui ont abandonné devant le peu de perspectives de réussite.

Voici donc l'agence Nestenn qui s'est installée et vous n'avez pas pu manquer de la remarquer, avec sa vitrine qui attire l'œil, surtout le soir. Curieux comme vous, nous avons poussé la porte et nous sommes allés poser quelques questions à Walter Rouzic, le directeur d'agence, et à Lucile Osele, sa collègue. Ces deux Septeuillais ont réalisé leur rêve, en revenant s'établir chez eux, après avoir longtemps travaillé dans des agences de communes proches. Nous leur avons demandé s'ils pensaient qu'il existait vraiment un marché pour trois agences à Septeuil. La réponse est

catégorique et s'appuie sur une étude du parc immobilier septeuillais (que vous pourrez retrouver sur leur site web) : oui, il y a un travail de prospection de fond qui n'a pas encore été fait et l'agence va s'y consacrer, en se concentrant sur Septeuil et un périmètre très proche, de l'ordre de 8km. Ce qui n'empêche pas un partenariat avec des agences voisines, comme Garancières ou La Queue, pour rediriger des clients.

Et comment comptent-ils se différencier ? D'abord par des services spécifiques, comme cette offre de conciergerie proposée aux acheteurs et vendeurs. Elle comprend par exemple une aide au déménagement, un conseiller dédié, une aide aux transferts des contrats,... Et puis l'agence occupe un emplacement stratégique dans le centre-ville. L'intérieur est à la fois très lumineux, épuré et chaleureux, l'accueil souriant et efficace. De grands panneaux d'affichage vidéo occupent la devanture et l'agence offre d'y relayer l'information municipale et associative. Ce à quoi nous avons eu recours tout de suite, inutile de nous le dire deux fois!

Nestenn: 1 Rue Fernand Brean - 01 30 63 24 84



BOUCHERIE VOLAILLES HOUDAN ORGERUS THOIRY

e coup de la nouvelle boucherie, vous allez dire qu'on vous l'a déjà fait dans le Septeuil Mag de janvier 2017 (n°12). Et vous n'auriez pas tout à fait tort... Quoi qu'il en soit, au moment où nous écrivons (fin mars), Monsieur Letourneur est en pleins travaux pour remettre à neuf la boucherie du centre-ville, vacante depuis bientôt deux ans. Il avait espéré ouvrir plus tôt, mais devant l'ampleur de l'ouvrage à réaliser, il mise à présent plutôt sur le mois de mai pour son inauguration. Effectivement, rien n'est récupérable à l'intérieur de la boucherie, il faut recréer de toutes pièces une chambre froide, un labo pour le chaud, un labo pour

Une nouvelle boucherie —

le froid, une boutique climatisée, et j'en passe. Notre futur boucher est normand d'origine et il compte vingt années d'expérience en Normandie et à Paris. Avec son épouse, qui est elle aussi du métier, ils souhaitaient s'éloigner de Paris et cherchaient un logement dans notre région. Ils ont eu un coup de cœur pour Septeuil et, en visitant un appartement, se sont aperçus qu'il y avait une boucherie à reprendre. Et ensuite, ils se sont rapidement décidés.

En dehors de la viande de boucherie traditionnelle, Monsieur Letourneur nous promet de la charcuterie maison, activité pour laquelle il semble avoir une préférence. Il proposera aussi des plats cuisinés et une activité de traiteur, sans faire concurrence à ce qui est déjà disponible à la boulangerie. Et puis, il s'adaptera à la demande dans ce domaine. Il compte aussi installer une rôtissoire en devanture.

Pour les projets à plus long terme, il aimerait développer l'activité de traiteur en organisation événementielle de bout en bout, avec fourniture de salle, vaisselle, etc. Il nous parle aussi de son envie d'organiser des ateliers de cuisine pour les enfants. Pour les adultes, dit-il, c'est plus difficile, ils ne sont pas toujours très disciplinés...

Alors bienvenue à Monsieur et Madame Letourneur et à bientôt pour l'ouverture et l'odeur du poulet rôti.

— Dépôt des permis de construire

Permis de Construire

- PC 078 591 18 M 0008 : Mme Anaïs CARION, ravalement et ouvertures, 1 rue Maurice Cléret, accordé le 18/12/2018
- PC 078 591 18 M 0009 : Mme Angkeara THACH, extension, 18 rue de l'Yveline, accordé le 31/12/201

Déclaration préalable de travaux

- DP 078 591 18 M 0054 : SIBEL ENERGIE, panneaux photovoltaïques, 33 rue des Peupliers, accordé le 08/11/2018
- DP 078 591 18 M 0055 : M. Jean-Paul CALASCIBETTA, abattage d'arbres, 37 rue des Peupliers, accordé le 19/12/2018
- DP 078 591 18 M 0056 : M. Jean-Paul CALASCIBETTA, clôture, 37 rue des Peupliers accordé le 19/12/2018
- DP 078 591 18 M 0059 : Mme Sylvie DUFRESNE, division de terrain, 4 chemin de la Seigneurie, accordé le 07/12/2018
- DP 078 591 18 M 0061 : M. Roger BRIERRE, remplacement du portail, 11 ancien chemin de Paris, accordé le 19/12/2018
- DP 078 591 18 M 0062 : NESTENN, ravalement et enseigne, 1 rue Fernand Bréan, accordé le 20/12/2018
- DP 078 591 19 M 0001 : M. Roland DELAMARCHE, installation de volets roulants, 4 rue Louveau Rouveyre, accordé le 15/01/2019
- DP 078 591 19 M 0002 : M. René MONSIGNY, réfection de toiture et changement de menuiseries, 61 rue de l'Yveline, accordé le 14/01/2019
- DP 078 591 19 M 0003 : M. Michel CADENAT, installation d'une clôture, 2 chemin des Aubépines, accordé le 26/02/2019
- DP 078 591 19 M 0004 : Mme Hélène FLECHE, changement de portes et fenêtres, 3 sente du moulin, accordé le 24/01/2019
- DP 078 591 19 M 0005 : M. Samuel AGASSOUSSI, changement de destination, 16 route de Versailles accordé le 29/01/2019
- DP 078 591 19 M 0006 : M. Jean-Paul CALASCIBETTA, création d'une passerelle, 37 rue des peupliers, accordé le 27/02/2019
- DP 078 591 19 M 0007 : M. Jean-Paul CALASCIBETTA, clôture, 37 rue des peupliers, accordé le 27/02/2019
- DP 078 591 19 M 0008 : M. Emmanuel DUPONCHELLE, création de fenêtres de toit, 32 rue de Houdan, accordé le 20/02/2019
- DP 078 591 19 M 0009 : BOUGAINVILLE, ravalement, menuiseries, changement de destination, local poubelle et création de fenêtres de toit, 17 rue Fernan Bréan, accordé le 05/02/2019
- DP 078 591 19 M 0010 : Mme Dominique BERTIN, réfection de toiture et remplacement de fenêtres, 5 rue de Poltain, accordé le 13/02/2019
- DP 078 591 19 M 0011 : M. Widick SEVESTRE, création de fenêtres de toit, 5 allée des Cormiers, accordé le 11/02/2019
- DP 078 591 19 M 0012 : Mme Isabelle CLIQUE, changement de 3 fenêtres, 9 rue Maurice Cléret, accordé le
- DP 078 591 19 M 0013 : M. Hervé HAINAUT, extension, 17 chemin de Bellevue, accordé le 23/02/2019
- DP 078 591 19 M 0014 : Mairie de Septeuil, peinture boiseries et menuiseries, 2 rue Contamine accordé le 25/02/2019
- DP 078 591 19 M 0015 : Mme Marie-Christine GENET, réfection de toiture et puits de lumière 7 cour de la Croix Prunay, accordé le 25/02/2019
- DP 078 591 19 M 0016: M. Jean-Pierre HAMAYON, volets et menuiseries, 27 rue fernand Bréan, accordé le 11/03/2019

VIE ASSOCIATIVE

FRVescences



Eveil aux sports, multisports, zumba et zumba kids par Hanane Tizaoui

Pour les parents de jeunes enfants, déterminer quel sport conviendra le mieux à ceux-ci n'est pas toujours chose facile. Et les enfants euxmêmes n'en ont souvent pas non plus une idée précise, à part faire la même chose que les copains. Mais pas d'inquiétude, FRvescences a la solution et cette solution s'appelle **Eveil aux sports**.

Imaginez que vos bambins (oui, ça commence à 3 ans) puissent tester diverses activités sportives durant une année et qu'ensuite vous receviez les conseils d'une professionnelle, qui les a observés tout au long de cette année, pour choisir ce qui leur conviendra le mieux en fonction de leurs goûts, leurs aptitudes et leur condition physique.

C'est ce que propose Hanane Tizaoui, éducatrice sportive et professeur depuis l'âge de 28 ans. C'est une passionnée de sport depuis l'enfance et toute discipline l'intéresse (elle est entre autres ceinture noire de judo). Elle aime aussi beaucoup la diversité, puisqu'elle ne travaille pas seulement à Septeuil, mais aussi pour les écoles de Dreux et Vernouillet, pour des associations sportives, elle est coach à domicile en nutrition et bien être, masseuse, elle a une formation de puéricultrice et j'en passe...

En principe, l'éveil aux sports dure un an et au terme de cette année, vous pouvez inscrire votre enfant à une activité sportive définie, en suivant les conseils de Hanane. Mais il peut arriver que les préférences ou les aptitudes ne se manifestent pas clairement au cours de cette année, ou que l'enfant mette un peu plus de temps à participer aux activités communes. Dans ce cas, pas de problème, il est possible de « redoubler » dans la tranche d'âge supérieure.

L'année d'éveil aux sports se découpe en trois trimestres qui proposent une progression dans la découverte. Au premier trimestre, il sera beaucoup question de gymnastique et d'équilibre, par exemple au travers de jeux avec ballons ou plots. C'est aussi le moment où l'éducatrice observera le plus attentivement les enfants, leurs capacités, leurs préférences. Le second trimestre verra l'introduction des jeux collectifs et de l'athlétisme. Au troisième trimestre, on passe aux sports de lutte et d'opposition et on prend mieux connaissance de son corps. Les cours d'éveil aux sports rassemblent environ 25 enfants et se déroulent le samedi matin dans la salle du dojo, de 9h30 à 10h30 pour les 4 à 5 ans et de 10h30 à 11h30 pour les 3 à 4 ans.

Il existe aussi une version pour plus grands, de 6 à 10 ans, qui se déroule le jeudi de 17h à 18h au Foyer rural et qui porte le nom de **Multisports**. Le principe est le même, mais la prof y ajoute la danse, le hip-hop, le handball, le foot, le basket, l'athlétisme, le cardio-training, le renfort musculaire, des conseils de nutrition... Ils sont une dizaine à y participer actuellement.

Et voilà, l'année scolaire s'achève. Grâce aux conseils de l'éducatrice sportive qui les a suivis, vous pourrez vous rendre avec vos enfants au Forum des associations en septembre et les inscrire à une ou plusieurs activités. Il y en a d'ailleurs une pour laquelle ils ne changeront pas de prof, c'est la **Zumba kids**, où une quinzaine d'enfants viennent se défouler et transpirer avec Hanane chaque jeudi auFoyer rural, de 18 à 19 heures.

Et si vous êtes un peu trop âgés pour la Zumba kids, il y a le cours de **Zumba pour adultes**, toujours le jeudi, de 19h à 20h. On y vient pour se maintenir en forme, mais aussi pour le défoulement et pour l'ambiance. Les chorégraphies changent tous les six mois et il paraît que les participants sont doués. Une soirée *Zumba de Noël* a été organisée fin 2018, une *Zumba de printemps* est en projet, et peut-être aussi une *Zumba oxygène*, en extérieur.

Et puisqu'on est sur le chapitre des projets, Hanane rêve d'une salle avec plus de miroirs et une décoration à dominante verte. Elle a proposé des cours de boxe et des activités au trampoline, mais les créneaux de disponibilité des salles n'étaient pas compatibles cette année avec ses propres disponibilités. Ce sera partie remise.



VIE ASSOCIATIVE

— Le club de scrabble



e club de Scrabble de Septeuil a participé le dimanche 24 mars dernier aux Inter-Clubs de Scrabble à Montrouge. Malgré un score remarquable de 86,3% par rapport au maximum de points réalisables, il ne s'est pas qualifié pour la phase nationale finale. Un grand bravo tout de même aux cinq participants. Au niveau individuel, et pour la deuxième fois, trois joueurs du club se sont qualifiés pour le championnat de France qui se déroulera le weekend des 20 et 21 avril à Dunkerque.

Si la compétition fait partie de nos activités, notre vrai ADN c'est le plaisir de se retrouver en club et de jouer ensemble dans une ambiance très bon enfant. Lors des séances nous jouons façon « duplicate », c'est à dire de manière individuelle, avec pour tous le même tirage de lettres et en gardant, à chaque coup, la solution permettant de marquer le plus de points. Nous envisageons pour la saison prochaine d'ouvrir une séance supplémentaire pour le Scrabble « classique », c'est-à-dire en un contre un avec chacun son propre jeu.

Quel que soit votre niveau, si vous désirez voir comment cela se déroule ou essayer de jouer vous serez bien sûr le bienvenu. Nous nous réunissons salle de la Hussardière à Septeuil chaque lundi de 13h45 à environ 16h15 et chaque mercredi de 19h45 à environ 22h15.

Pour tout renseignement merci de contacter : Laurent Saul - 07 66 37 88 59 ou 09 86 49 47 46 laurent.saul@outlook.com ou Claudine de Broissia - 07 81 63 70 70 A bientôt

— Comi7



Le samedi 12 janvier 2019, la pièce «Dreyfus...» jouée par La Compagnie de Grim a attiré plus de 120 spectateurs.

Devant un tel succès et suite à de nombreuses demandes, Comi7 a décidé de renouveller l'expérience et vous propose une nouvelle représentation théâtrale.

Samedi 27 avril 2019 20h - Foyer rural « L'école de séduction » par La Cie de l'Aviateur Sourd

Comment séduire en une heure quand on n'a aucun talent?

Au pays des stages de n'importe quoi, des cours de séduction s'ouvrent un peu partout, à l'usage des gens qui ne parviennent pas à partager leur lit.

C'est qu'une vieille morale les emprisonne dans un carcan de timidité que va tenter de briser un coach, expert, à l'endroit d'un client sclérosé.

Bien sûr, le duo va s'efforcer de faire rire, car tout cela n'est pas très sérieux.

Il y aura quelques chansons pour épicer la séance, et le tout sera enlevé par Patrice Stoecklin et Guy Lebas. C'est frais, c'est fin, c'est swing!

Les tarifs restent les mêmes :

Adultes : 10,00€ / 12-18 ans : 5,00€ Entrée gratuite pour les - de 12 ans

À nouveau, vous pourrez profiter de la buvette et échanger avec les comédiens après la représentation.

Le nombre de places étant limité, pensez à réserver en envoyant un mail à comi7.septeuil@gmail.com ou à l'aide du bulletin ci-dessous.

•	«L'école de séduction» - 27 avril 2019 - Réservations
	Nom:
	E-mail / Téléphone :
	Précisez le nombre :
	• d'adultes : • de 12-18 ans : • de - de 12 ans :
	Montant à régler :
	Déposez ce bulletin (avec votre règlement par chèque à l'ordre de «Comi7») dans la boîte aux lettres du Comi7 (à gauche de la mairie) avant le 20 avril 2019.

VIE ASSOCIATIVE

Comi7 - Le Chemin des Mots —

Nous avons commencé à vous en parler il y a quelques temps déjà, la deuxième édition du Chemin des Mots se prépare :

LE CHEMIN DES MOTS Samedi 18 mai 2019 de 10h à 18h Foyer Rural



Cette deuxième édition est parrainée par Bruno Millienne, Député des Yvelines.

Le programme est en cours de finalisation et vous sera communiqué très prochainement mais, en exclusivité, voici un échantillon de ce qui vous attend :

10h : Inauguration officielle du Salon du livre en présence de **Bruno Millienne**, **Député des Yvelines**

Sur l'ensemble de la journée, de nombreux auteurs, illustrateurs et éditeurs seront présents pour vous présenter leurs ouvrages et échanger avec vous autour de leur passion.

Parmi eux, nous pouvons déjà vous annoncer la présence de Fabienne Thibeault avec son livre «Mon Starmania», Alexandre Despretz et ses «Brèves de volant», La librairie La Nouvelle Réserve, Xavier Seignot, Grrr...art Éditions, Grafouniages Éditions, Olivier Bassine, Béatrice Sergent, Corinne Sauze, JB Marsaut, Mariel Sigogneau, Philippe Lipchitz, Adèle Caby-Livannah, Élise Flores, Marie-Thérèse Leroy, Anita Banos-Dudouit, Pascal Hérault, Anne De Guerville, Nada Masson, Corinne, Ceron-Pottier, Philippe Desturval...

Le Salon accueillera également un stand de la Journée Internationale du manuscrit francophone ainsi qu'un stand des élèves de 4ème du Collège Goerges Pompidou qui présenteront leurs travaux de bande dessinée réalisés dans le cadre du Festival de la BD de Buc.

Pour les plus jeunes, plusieurs ateliers seront proposés sur inscription le jour J :

- · les tapis-contes pour les 2-6 ans,
- les Sophro-Contes pour les 6-12 ans avec Marie-Laure LAPORTE-PRATTICO, sophrologue à Septeuil,
- les matchs d'impro en musique : un atelier pour les 8-10 ans sur le thème du respect de soi et un second à partir de 11 ans sur le respect et le harcèlement scolaire,
- · le dessin de Manga pour les 12-16 ans,

Vous découvrirez une exposition hommage à **Tomi Ungerer**, peintre, dessinateur, illustrateur et auteur alsacien, en partenariat ave le musée Tomi Ungerer de Strasbourg,

L'Atelier des Enfants de Magalie.L exposera une sélection de travaux et vous pourrez découvrir ou redécouvrir l'exposition sur l'Histoire du livre.

De 14h30 à 15h30: Maxime Coconut, illustrateur, proposera une animation intitulée « Devine quel animal dessine l'auteur ». Le premier à trouver la bonne réponse repart avec le dessin qu'il pourra colorier.

Un invité exceptionnel viendra à la rencontre des petits et des grands. Vous le connaissez sans doute :



Le Loup qui voulait participer au Chemin des Mots!

D'autres surprises et animations vous seront dévoilées très prochainement. En attendant, vous pouvez nous rejoindre et suivre notre actualité sur Facebook : Comi7

JUIN 2019

Un Festival Rock est également en préparation en partenariat avec l'association Turbulences de Beynes. Il aura lieu le 8 juin 2019.



Les vœux des Septeuillais -

ous nous avez fait le grand plaisir de venir nombreux partager avec nous la soirée du lundi 28 janvier au Foyer Rural. Nous avons passé un bon moment, pas mal mangé et bu, et beaucoup discuté. Nous espérons que ce fut une agréable soirée pour vous aussi.

Plusieurs médailles du travail ont été remises au cours de la soirée, et les médaillés largement applaudis.

Dans son discours, Monsieur le Maire a ironiquement fait remarquer que le gouvernement semblait soudain s'apercevoir que les mairies étaient un élément incontournable de la vie du pays, alors que la tendance de ces dernières années était plutôt de les dénigrer. Puisse cet état d'esprit se maintenir et inciter à cesser de réduire nos moyens d'actions au niveau local.

Une bombe au Chemin vert

e 13 février, durant les travaux de réfection de la chaussée au Chemin Vert, une bombe était découverte dans la matinée par l'entreprise chargée des travaux.

Le maire et deux adjoints se rendent rapidement sur place et font appel à la gendarmerie et aux démineurs. Ces derniers interviennent en début d'après-midi et constatent qu'il s'agit simplement d'une douille d'obus de mortier, emplie de terre et donc sans danger.

Elle ne date pas de la dernière guerre puisqu'il n'y eut pas de combats en ce lieu et fut sans doute apportée avec de la terre de remblai, comme cela se produit parfois.



Soirée théâtre à Septeuil —

nviter la Compagnie de Grim et organiser une représentation théâtrale, samedi 12 janvier au soir au Foyer Rural de Septeuil était nettement une gageure pour Comi7, car on sait la difficulté à rassembler un public pour les événements culturels dans les petites communes.

Mais le pari fut réussi, comme peuvent en témoigner les 120 spectateurs et plus, qui ont applaudi les acteurs de la pièce Dreyfus et fort apprécié la soirée.

En remerciant la troupe, Jacques Favry, président de Comi7, les a vivement incités à revenir nous rendre visite. On peut sans doute présager que Comi7 renouvellera l'expérience.

Un grand merci aux acteurs et aux bénévoles pour ce bon moment.

ÇA S'EST PASSÉ

- La journée de Solidarité septeuillaise

'était cette année la deuxième édition de cette JSSP, organisée par le CCAS et les antennes de Houdan de la Croix Rouge Française et des Restos du Cœur, en collaboration avec Comi7 et Carrefour Contact, où avait lieu la collecte de produits alimentaires et d'hygiène de première nécessité. Vous avez été généreux ce samedi 16 mars et vos dons ont rempli une trentaine de caisses.

Un grand merci à tous les bénévoles, organisateurs et donateurs.





Le carnaval —

euxième édition aussi pour la journée de carnaval organisée par Comi7, en même temps que la JSSP, le samedi 16 mars. Animations, ateliers créatifs, jeux, danses et défilé avec le Bonhomme Carnaval, sur le thème de l'arc en ciel, se sont succédés au long d'une après-midi superbement ensoleillée. Des récompenses ont été offertes aux plus beaux déguisements. La participation en hausse par rapport à l'an dernier fut une récompense pour tout le temps et le travail que les nombreux organisateurs bénévoles n'ont pas épargnés. Félicitations à eux, ainsi qu'à la classe de danse de DSE pour les démonstrations de danses brésiliennes.

La prosopée du chêne —



onnaissez-vous le Chemin vert?
C'est un agréable coin de Septeuil, où les habitants ont parfois le plaisir de voir passer des chevreuils à l'extrémité de leur rue, tout au moins ceux que les chasseurs ont épargnés (les chevreuils, pas les habitants). L'agrément d'habiter cette rue était gâché par, nous ne dirons pas le mauvais état, mais l'absence de chaussée et par les ruissellements en cas de fortes pluies. Lesquelles fortes pluies ne gênaient pas par contre le chêne qui y avait établi ses pénates depuis

pas mal de temps (200 ans disent certains, pourquoi pas). Or donc il advint que les finances communales permirent d'envisager la confection d'une belle chaussée neuve, bordée d'une tranchée drainante et de caniveaux à grilles devant les propriétés en contrebas, pour faciliter l'écoulement des eaux. Sitôt dit, sitôt fait et les travaux démarrent le 5 février. Mais voilà notre chêne qui s'en émeut (à son âge on est facilement effravé) et qui écrit à Monsieur le Maire une lettre pathétique et grandiloquente. Il ne nous en voudra sans doute pas de rapporter ici ses propos : « A l'heure où je vous écris, mes jours sont comptés et j'attends, le plus dignement possible, tel un condamné, ma dernière heure. La sentence est tombée. (...) J'implore votre grâce. ». Aussitôt, grand bruit dans Landerneau: une honte, un scandale, comment peut-on tolérer cela, que fait l'Unesco? Dès le lendemain, lettres et appels téléphoniques d'associations de protection de la nature affluent à la mairie. Mais qui s'est donc amusé à faire peur à notre brave chêne ? Cette personne devait pourtant savoir que l'équipe municipale a toujours eu à cœur la protection de l'environnement et le respect du cadre de vie, que les travaux réalisés jusqu'à présent n'ont jamais causé de tort à aucun arbre et que, sur ce chantier également, l'entreprise avait pour consigne d'y veiller. A-t-elle remarqué que le fleurissement de notre commune et son entretien ont progressé ces dernières années, grâce à la passion d'une adjointe et à l'implication et au professionnalisme du personnel communal ? Mais peut-être n'habite-t-elle pas Septeuil pour s'en rendre compte. Et puis il est bien efficace de susciter l'indignation pour s'attirer une rapide popularité. Mais malheureuse, avez-vous songé qu'à son âge, une frayeur pareille aurait pu être fatale au vieux chêne ? Un détail nous a quand même peinés de la part de notre grand chêne, c'est qu'il ne nous ait pas avertis dans sa lettre qu'un ancien obus était enterré pas loin de lui. Cela nous aurait évité la surprise de le découvrir par nous même quelques jours plus tard. Mais sans doute n'a-t-il pas voulu causer de panique; vous savez comme les rumeurs se propagent vite et sont amplifiées sur les réseaux sociaux... Allez, sans rancune, on en reparle dans 200 ans.

ÇA S'EST PASSÉ

Le débat citoyen



e 6 février au soir avait lieu au Foyer Rural le Grand débat citoyen. Une soixantaine de Septeuillais s'étaient déplacés, ce qui est un chiffre fort honorable pour la taille de notre commune. On peut simplement regretter que la moyenne d'âge ait été assez élevée, mais les jeunes ont souvent d'autres obligations à cette heure de la soirée. Les discussions ont duré près de trois heures et furent souvent assez animées, mais toujours courtoises. Le débat était mené par M. Geslan, président de l'Association des maires ruraux des Yvelines, M. Millienne, notre député, M. Rivière, maire de Septeuil et Mme Tétart, première adjointe. MM. Tondu et Baron, maires de Maulette et Courgent respectivement, nous avaient également fait le plaisir de se joindre à nous.

Certains d'entre vous estiment sans doute que ce genre de discussion publique est surtout destiné à nous endormir et n'apportera aucun résultat. Mais l'Association des maires ruraux des Yvelines, qui avait préparé l'organisation de ces débats et qui collecte toutes les remarques, plaintes et propositions émises au cours de ceux-ci, se charge de leur remontée au gouvernement et entend bien suivre leur traitement. Comme vous l'avez peut-être remarqué si vous étiez dans la salle, nous avons pris note sur le vif de tout ce qui s'est dit au cours de la soirée et les participants qui avaient laissé leur adresse courriel en ont reçu le compterendu. Cinq cahiers, selon les thèmes proposés par notre Président (organisation de l'Etat et des services publics, fiscalité, démocratie et citoyenneté, transition écologique, sujets divers) étaient à la disposition de chacun pour y inscrire ce qu'il souhaitait. Ces cahiers ont ensuite été disponibles à l'accueil de la mairie pour ceux qui n'avaient pas eu la possibilité de venir à la réunion, ou qui voulurent apporter des suppléments au débat par la suite. Certains se sont aussi demandé si le député était bien à sa place dans cette réunion. Il a d'ailleurs été accueilli un peu fraîchement par quelques personnes à son arrivée. Mais M. Millienne a apporté des éléments utiles à la discussion, en précisant des points de loi ou en rectifiant des idées fausses ou périmées que nous pouvions avoir. On retiendra deux propositions intéressantes qu'a formulées notre député au cours de la soirée. D'abord son désir de tenir régulièrement des

permanences volantes pour rencontrer les habitants et les élus de chaque commune, si nous mettions une salle à sa disposition (ce sera évidemment avec plaisir). Et ensuite l'idée d'effectuer avec des collègues de l'Assemblée des visites dans les administrations et services publics, afin de vérifier que les dernières lois et règlements étaient connus et appliqués, en particulier ceux qui visent à simplifier la vie des usagers. Plusieurs personnes dans la salle ont confirmé que l'application sur le terrain se faisait effectivement parfois attendre.

Pour en venir au contenu de la discussion, voici une liste non exhaustive des points qui furent abordés par les participants. Comme vous pourrez le constater en lisant la rubrique Si Septeuil m'était conté, consacrée à une transcription des cahiers de doléance de 1789, certains sujets reviennent toujours, comme les privilèges, les injustices, les impôts ou la pesanteur de l'administration...

Privilèges

On ne supporte plus les privilèges exorbitants accordés aux anciens Présidents de la République et premiers ministres. Les retraités ordinaires perdent leurs avantages en quittant leur emploi, pourquoi pas eux ? Les salaires des hauts fonctionnaires sont beaucoup trop élevés; un bon nombre d'entre eux sont payés plus que le chef de l'Etat. Le montant total représente un budget inacceptable.

Impôts

Les impôts locaux sont trop élevés, la part de la communauté de communes est trop importante. La taxe foncière du département des Yvelines a augmenté de 66%. Les impôts fonciers augmentent pendant que la taxe d'habitation baisse... Il n'y a pas d'égalité dans la fiscalité. Il est normal de payer des impôts mais il faut de l'équité, chacun devrait être fier de payer des impôts et de participer. Même ceux qui touchent des aides par ailleurs devraient participer symboliquement.

Services publics

Il faut des services publics plus près des citoyens. On a supprimé les camionnettes qui passaient dans les villages (poste, sécurité sociale). Comment faire pour aller voir le médecin dans un autre village quand on est âgé? Même s'il y a des navettes, c'est compliqué car les déplacements sont cloisonnés par secteur. Il faut un mois pour obtenir un rendez-vous chez le médecin, même avec quatre médecins à Septeuil. Et tout le monde ne peut pas payer les dépassements d'honoraires demandés par les spécialistes.

· Maisons de retraite

Les personnes âgées sont obligées de vendre leur maison pour payer leur admission en maison de retraite, au lieu de pouvoir laisser un héritage à leurs enfants. Pourquoi ne pas adapter le prix des EPAHD aux revenus ? Celles-ci sont devenues des entreprises commerciales largement profitables pour leurs actionnaires.

ÇA S'EST PASSÉ

Retraites

On attend toujours l'augmentation des petites retraites. Les tout petits revenus ne bénéficieront d'aucune des mesures annoncées. Les retraités qui ont dû reprendre un emploi payent aussi les cotisations retraite, mais ne voient pas leur retraite revalorisée avec ces cotisations. C'est inadmissible; pourquoi ne défiscalise-t-on pas les revenus des retraités qui sont obligés de travailler? Certains retraités n'arrivent plus à subvenir à l'entretien du pavillon qu'ils ont acheté dans les années 60 et doivent le revendre.

Vote

Pourquoi ne prend-on pas en compte le vote blanc, alors que les électeurs se sont déplacés pour le déposer ? Il faut rendre le vote obligatoire. Le vote est le seul moyen de changer les choses. On ne peut plus réclamer ou manifester, on se fait taper dessus, où est la démocratie ?

Chômage

Depuis l'existence de dispositifs d'aide aux entreprises, le chômage stagne. Les entreprises qui embauchent à bas salaire reçoivent des aides de l'Etat, donc des citoyens. A quand une vraie justice sociale?

Handicap

Pourquoi fait-on repasser des contrôles et demande-ton périodiquement des justificatifs aux personnes dont le handicap est constaté ? Il n'y aura pas de miracle et ils ne vont pas redevenir valides. Le handicap des enfants est très compliqué pour les parents : sectorisation, non remboursement. Le Président a fait des promesses de campagne non tenues. L'accompagnement scolaire n'est pas à la hauteur, faute de moyens donnés aux écoles. Le remboursement à 100% pour les enfants handicapés est un mensonge : on a par exemple réduit le montant du remboursement des appareils auditifs et augmenté leur délai de remplacement.

· Sera-t-on écouté ?

Réponse du député : les propositions sont attendues avec impatience et des comptes seront demandés au Président. Les deux chambres attendent un résultat positif. Réponse du public : on est en droit de se méfier, vu les expériences antérieures.



· La France n'est pas une entreprise

Le Président nous insulte tous les jours (feignants) et privatise tout ce qui appartient à l'ensemble de la population et que nous avons payé par notre travail collectif. Il veut privatiser la sécurité sociale. Ne pas confondre cotisations sociales, indispensables, et taxes, injustes. Le Président s'occupe de la France comme d'une entreprise, mais dans le mauvais sens du terme. On demande des justifications aux chômeurs mais pas aux entreprises.

Ecologie

La transition écologique doit être envisagée comme un investissement et non comme une dépense et une punition. Le système économique actuel détruit la planète pour des vues à court terme. L'écologie en France ne se développe pas à causes des lobbys du pétrole et du nucléaire.

Artisanat

Les artisans sont oubliés par les médias. Ils sont trop taxés et n'arrivent même pas à se verser un salaire. Les petits entrepreneurs ne peuvent pas attendre de soutien des banques alors qu'ils font vivre le pays.

Budget des communes

Les communes n'ont plus les moyens d'investir. Elles sont étranglées par les réductions de budgets imposées par l'Etat, lequel a cassé le contrat avec les communes en réduisant les dotations et augmentant les prélèvements, d'où les problèmes de certaines communes qui avaient contracté des emprunts. Il a ainsi transféré la responsabilité des augmentations d'impôts aux communes, et les accuse ensuite d'être de mauvais gestionnaires. Le budget communal ne permet pratiquement plus que de payer les salaires du personnel.

Administration

Il existe trop de doublons entre les services de l'Etat, de la région, du département, de la commune, dont la suppression pourrait générer des économies (urbanisme par exemple). Pourquoi les CAF ne sont-elles pas gérées par le département ? Les EPCI et les grandes communautés urbaines sont-elles vraiment nécessaires ?

· Compétences des communes

Il faut redonner des compétences aux communes, que les intercommunalités leur ont prises, notamment des compétences de proximité. Comment les maires peuvent-ils expliquer à leurs administrés les délais d'intervention pour les petits travaux!

Evasion fiscale

Il faut aller chercher l'argent où il se trouve. Que fait-on contre l'évasion fiscale ? Les avantages des multinationales sont un scandale. Les fonctionnaires chargés de lutter contre elle ont-ils des moyens suffisants? Pourquoi ne paye-t-on pas plus de fonctionnaires pour y travailler ? Il y aurait largement de quoi payer leurs salaires avec l'argent récupéré. Et que fait-on contre la fraude aux prestations sociales ?

· La responsabilité de chacun

L'Etat ne peut pas tout faire seul, il faut une implication de tous et accepter des compromis. Bâtir ensemble et écouter les autres.

Mais il fallut bien se quitter et les participants sont tombés d'accord sur l'intérêt de renouveler ce genre de rencontre, de préférence avec des sujets plus ciblés.

Les cahiers de doléances



Avec l'actualité de ces derniers mois, il était difficile de ne pas vous parler des cahiers de doléances de 1789 dans cette chronique. Ceux du Tiers Etat de la paroisse de Septeuil sont conservés aux Archives départementales des Yvelines. Bien sûr, les sujets de mécontentement de l'époque ne sont plus guère d'actualité et vont vous faire sourire, puisqu'on y traite des lenteurs de la justice, de la multiplicité et de l'inégalité des impôts et taxes, de la centralisation du pouvoir, de la corruption, de la méconnaissance des réalités du terrain de la part des experts mandatés par le pouvoir ou encore de contrôles administratifs incessants et vexatoires.

C'est à la demande du roi, par une lettre de janvier 1789 envoyée aux baillis et sénéchaux du royaume, qu'avait été décidée la tenue d'Etats Généraux. Le 11 mars à Septeuil, se réunissent sous la présidence de Clément Croville, procureur fiscal du baillage de Septeuil, les représentants du Troisième ordre ou Tiers état, convoqués « au son de la cloche et de la manière accoutumée ». Ces rédacteurs du cahier de doléances de Septeuil sont Messieurs Denis Marchand, Barthélémy Gossiaume ,Pierre Bignault, Charles Fleury, Pierre Groux, Nicolas Chandellier, Pierre Legoux, Joseph Denis Gautier, Aimable Foissy, François Joseph Thévenon, Pierre Lavinay, Pierre Auguste Giraux, René Imbert, Jacques Marchand l'aîné, Jacques Marchand le jeune, Louis Basonnet, Pierre Langlois, René Bieuville, Séverin Bignault, Jean Bignault le jeune, Jacques Collichon, Louis Gratien Cochin, Adrien Lemaître, Etienne Marchand, Guillaume Drouet, Philippe Guillaume et Jacques Ionot. Peut-être avez-vous reconnu parmi eux votre arrière-arrière-arrière-grand-père.

Ces représentants du Tiers vont désigner Denis Marchand, Barthélémy Gossiaume et Adrien Lemaître pour les représenter à leur tour devant l'assemblée des trois ordres, qui aura lieu le 16 mars à Montfort l'Amaury, et où sera rédigé le *Cahier des trois ordres réunis des bailliages de Montfort l'Amaury et de Dreux*, à partir des 79 cahiers locaux et des ajouts votés sur place. L'Abbé Louis François Neveu, curé de Septeuil, représentait le clergé. Louis de Machault, comte d'Arnouville et le chevalier Jean-Louis Tourteau d'Orvilliers étaient les délégués de la noblesse. Dès l'ouverture de la session, les députés décidèrent par acclamation unanime d'abandonner tous privilèges à partir de ce jour du 16 mars 1789 (et donc en avance sur la nuit du 4 août). Cette motion fut proposée entre autres par le curé de Septeuil.

Du cahier de Septeuil fut retenue en particulier la proposition de nommer un receveur particulier dans chaque commune, chargé de porter directement sa collecte au Trésor royal. Parmi les ajouts sur place, on notera la demande de « détruire les lapins dans toute la France, à l'exception des garennes fermées de murs », ainsi que «les corbeaux et corneilles dans toutes les provinces, de manière que les états le jugeront convenable, ainsi que les moineaux francs. »

Lors de la réduction de l'assemblée au quart, qui faisait partie du règlement de ces Etats généraux, Barthélémy Gossiaume (ou Gossiôme), meunier et laboureur à Septeuil, fait partie des élus du Tiers.

Mais revenons un peu en arrière, aux demandes particulières des Septeuillais, dont voici la transcription.

Bailliage Royal de Montfort l'Amaury Paroisse de Septeuil

Cahier de représentations, remontrances, plaintes et doléances pour être présentées par nos Députés à l'assemblée générale de Montfort l'Amaury le seize de ce mois, à l'effet de concourir aux avantages et biens de l'état de la France et au soulagement de ses sujets.

Article premier

On croit que l'impôt territorial serait celui qui pourrait être le plus avantageux à l'Etat et à tout le peuple, puisque chaque objet serait assujetti au payement d'une somme fixe, dont la répartition par chaque paroisse serait faite par les membres de la municipalité qui auraient une entière connaissance desdits objets, chacun en leur particulier. Qu'en conséquence les assemblées provinciales paraissent être la forme d'administration la plus avantageuse au peuple. Elles le deviendront de plus en plus à mesure que le temps et l'expérience perfectionneront leurs opérations.

Le département des tailles, vingtièmes, corvées, doit être de leur ressort et la répartition de cet impôt doit être pour toujours confiée aux assemblées municipales en sa forme prescrite par les règlements du Roy à ce sujet. Les commissaires ci-devant employés par Mr l'Intendant doivent être exclus sans retour de cette répartition. Il sera libre à chaque municipalité, si elle le juge à propos, d'appeler pour la confection des rôles et autres opérations de calcul, un homme intelligent, dont l'honoraire sera payé par la commune.

Cette forme de répartition devait avoir lieu pour la présente année mil sept cent quatre-vingt-neuf, les commissions étaient même adressées aux municipalités. On ignore les motifs qui ont engagé les assemblées provinciales à confier cette opération aux commissaires. Leur ineptie excite les murmures de toutes les communautés de cette élection. Les rôles fourmillent de bévues, d'erreurs et d'injustices. La lenteur de leur travail est une source de maux : à peine ont-ils pu remettre les rôles aux collecteurs dans le courant de février. Cependant les receveurs pressent les payements, les deux premiers quartiers de la taille sont levés avant que les collecteurs aient pu être autorisés à faire le recouvrement. Tout est dans le trouble et la confusion, preuve invincible de la nécessité de laisser aux communautés la liberté d'asseoir les impositions et de se rendre elles-mêmes une justice exacte.

Le classement des terres dans chaque paroisse a été fait de l'ordre de Mr l'Intendant par des experts laboureurs étrangers. Ces experts n'ont opéré que sur des aperçus,

Les cahiers de doléances —

superficiellement et en passant et sans aucune connaissance du sol. Les commissaires à l'assiette des tailles ont ajouté à l'inconvénient d'une opération aussi fausse l'injustice la plus révoltante, en prenant pour règle de mettre arbitrairement la majeure partie du terrain de chaque paroisse en première classe. Les habitants des lieux sont les seuls qui connaissent la nature de leur terrain et sa valeur proportionnelle.

Les impôts qui portent sur la propriété foncière étant une fois répartis, autant qu'il est possible, suivant l'équité de la justice, chaque propriétaire, en payant sa quot¹, doit être tranquille et assuré qu'il ne sera point exposé aux recherches des commissaires, vérificateurs et autres. Cette espèce d'hommes trop aisée à séduire ne tient point contre les caresses et l'argent des riches. Les gens délicats et les pauvres sont toujours victimes de leurs découvertes.

Article 2

Qu'il fût dans chaque paroisse nommé un receveur de tous les droits de perception, tant des tailles que vingtièmes et droits d'aides, qui sera tenu de verser directement sa recette au trésor royal, en lui attribuant une rétribution suffisante pour ses honoraires.

Article 3

La suppression au moyen dudit article de toutes les finances, receveurs des tailles, commissaires et autres qui obèrent l'Etat par les gros appointements qui leurs sont accordés pour leur administration. Ce qui pourrait concourir au soulagement du peuple, non seulement par le moins d'imposition et la juste répartition d'yceux, mais encore qu'ils ne supporteront pas des désagréments et menaces de prison de la part des commissaires et receveurs, qu'ils ne cessent de faire aux personnes chargées des rôles.

Article 4

Il serait à désirer que la suppression des aides, gabelles, élections et maîtrises fût faite et que leurs juridictions fussent remises aux baillages royaux qui connaîtraient et rendraient la justice, attendu que beaucoup de personnes n'ayant pas une parfaite connaissance de ces tribunaux ne savent pas au juste diriger la demande, les cas arrivant, telle qu'elle puisse se présenter.

Article 5

Qu'il serait avantageux qu'à l'égard des dispenses, on ne fut pas obligé d'aller en cour de Rome pour les obtenir, ce

Les cahiers de doléances

qui entraîne dans des sommes considérables qui sortent du royaume et n'y reviennent pas et qu'à ce moyen cette permission fût accordée à MM les Evêques et Archevêques de chaque diocèse et archevêché du royaume.

Article 6

Que les champarts² en général fussent supprimés et que pour y suppléer il fût établi et fixé une somme quelconque pour chaque arpent de terre chargé de ce droit, ce qui procurerait aux cultivateurs un avantage direct pour les engrais et leurs héritages, attendu qu'il en résulterait une plus grande abondance de récolte et le bien de l'Etat.

Article 7

Que la suppression fût faite de plusieurs abbayes et communautés des deux sexes et leurs biens remis aux domaines de l'Etat, ce qui lui procurerait un avantage sensible. Et par la suite de gros droits de contrôle, centième, denier et autres par la permission que Sa Majesté en aurait de les passer par le moyen de ventes en les mains de personnes libres. Et qu'il soit accordé pour chaque individu qui serait pour lors sécularisé une retraite avec une pension viagère de douze cents livres.

Article 8

Qu'à l'égard de l'état ecclésiastique séculier, il soit maintenu et conservé pour la célébration des Saints Mystères et qu'on estimerait cependant que plusieurs petites paroisses voisines l'une de l'autre fussent réunies de façon que de deux n'en faire qu'une et que le bénéfice de chaque curé fût fixé au prorata de la quantité d'habitants dont les paroisses sont composées, savoir celles de cent feux et au-dessous à douze cents livres, celles de cent feux jusqu'à deux cents à quinze cents livres, celles de deux cents feux jusqu'à trois cents et au-dessus à deux mille livres et que leurs (illisible) fussent remis aux domaines du Roy et qu'il en fût fait ainsi qu'il est dit en l'article ci-dessus.

Article 9

On estimerait que pour le bien et avantage des justiciables, suppression fût faite des moyennes et basses justices et qu'il fût fait des arrondissements dont le moindre serait composé de dix paroisses dans les hautes justices, dans laquelle il y aurait deux des principaux officiers de résidents, afin de rendre une prompte justice aux dits justiciables et qu'il fût accordé la permission de juger en dernier report jusqu'à la concurrence d'une somme de cent livres.

Article 10

Que pour le bien et avantage des cultivateurs et concourir facilement à la perception des droits de l'Etat, la destruction fût faite du gibier et des pigeons qui causent une perte sensible aux cultivateurs et que fût même enjoint à tous les Seigneurs de faire tuer les corneilles qui désemencent les terres lors des semailles des grains.

Article 11

Que les cultivateurs aient partout la liberté de faire faucher leurs prés et prairies artificielles lorsque le besoin l'exige et n'être jamais assujetti à demander des permissions ou attendre un temps limite qui occasionne des pertes.

Article 12

Le temps de la chasse est fixé par des ordonnances, mais en général on n'y tient point la main. La règle la plus sûre en cette matière est de ne permettre à personne la chasse en plaine jusqu'à ce que tous les blés soient récoltés et dans les vignes après la vendange.

Article 13

Qu'il fût permis à tous les huissiers, tant royaux que des baillages, qui seraient requis, de faire les ventes des meubles et autres de toute espèce, attendu que les jurés priseurs, à qui le droit seul est accordé suivant l'édit (de) 1771 occasionnent des droits considérables par leur éloignement, et vexation, ce qui opprime considérablement les familles et leur enlève la plus grande partie de leur succession et même la ruine des pupilles.

Article 14

Que l'exportation des grains de toute espèce et même des bestiaux fût absolument défendue de les passer en pays étranger, mais seulement qu'il fût permis que le commerce en fût libre dans l'intérieur du royaume.

Article 15

Qu'on estimerait qu'il fût établi dans chaque paroisse un bureau de charité qui serait composé du Curé et de membres de la Municipalité où seraient reversées toutes les aumônes pour subvenir au soulagement de la pauvreté et des malades de chaque paroisse, que dans le cas où les dites aumônes ne suffiraient pas, qu'il serait pris sur les revenus de chaque fabrique³ une somme de cinquante livres sur chaque quatre cents livres de son revenu. Que défense soit faite aux dits pauvres d'un âge compétent pour l'agriculture de sortir de leur paroisse

Les cahiers de doléances —

pour aller en d'autres, que dans ce dernier cas ils seraient pris par les brigades de maréchaussée pour être mis au dépôt établi par l'Etat. Que pour empêcher cet écartement, il soit établi un plus grand nombre de maréchaussées, pour être posées dans des endroits nécessaires et plus proche l'une de l'autre.

Article 16

Qu'il résulte un abus inexorable, une vexation des plus affreuses dans la perception des droits d'aide⁴ et un coût exorbitant à l'Etat par le grand nombre d'employés qui y sont établis et que l'on est persuadé qu'il en résulterait un avantage considérable à l'Etat qu'il fût fixé et payé par les cultivateurs une somme quelconque par chaque muid de vin, lesquels droits seraient perçus d'après les déclarations qui seraient prises très exactement chaque année quinze jours après la récolte des vins, par celui qui serait établi dans chaque paroisse suivant l'article deux du présent cahier, lequel serait tenu en même temps de le reverser directement au Trésor Royal.

Article 17

Que la levée des soldats provinciaux est une charge pour le peuple. Il faut en diminuer le poids, autant que faire se peut, par la manière d'y procéder. Mrs les subdélégués et commissaires sont dans l'usage de réunir souvent cinq ou six paroisses et plus pour fournir ensemble plusieurs soldats. Cette méthode abrège les opérations, mais il en résulte un grand inconvénient. Le sort fait quelquefois porter à une seule de ces paroisses le nombre des soldats à fournir; ces réunions ne doivent avoir lieu qu'autant que chaque paroisse ne représente pas un nombre suffisant de garçons pour fournir à elle seule un soldat.

Article 18

Enjoint au surplus la communauté des habitants de cette paroisse à ses Députés à l'assemblée dudit Bailliage de Montfort d'y porter des intentions droites et pures, de se réunir aux autres Députés de leur ordre, pour la rédaction du Cahier Général, de souscrire à tout ce qui sera juste et raisonnable, de concourir de tout leur pouvoir et de concert avec les deux premiers ordres, s'il en est ainsi délibéré à la dite assemblée générale, au bien général du royaume et surtout de prendre en considération le besoin pressant de l'Etat.



- ¹ le *quot* est l'impôt que les propriétaires payent en fonction de l'étendue de leurs terres, en particulier pour rétribuer les gardes champêtres
- ² le *champar*t est une taxe due au seigneur par le cultivateur sous forme d'une part de la récolte
- ³ la fabrique ou conseil de fabrique est responsable des finances de la paroisse et correspond à peu près à l'actuel conseil paroissial. On trouve souvent la mention « Don du conseil de fabrique » sur des vitraux, par exemple à l'église d'Arnouville.
- ⁴ sous l'Ancien Régime, les *droits d'aide* sont des impôts indirects sur les boissons, la nourriture, les transports, une TVA avant l'heure en quelque sorte. Pour ce qui concerne la suite de cet article 16, il faut se souvenir que la vigne était une des principales cultures à Septeuil à l'époque.

ETAT CIVIL





Le 3 septembre 2018: Timéo, André, Raoul COLLET Le 2 octobre 2018: Ethan, Melvyn ETHEVE

Le 3 octobre 2018: lago HUSSON CALVINO

Le 12 novembre 2018: Jason, Jean-Michel VILARO TASEUX Le 17 novembre 2018 : Léa, Agnès, Marie CHARBONNEAU AVRIL

Le 26 décembre 2018 : Clara, Patricia, Françoise HECQUET

Le 8 janvier 2019: Milan, Christian, Nicolas, Bernard PASQUET

Le 25 janvier 2019 : Chloé, Emma CANTE

Le 8 février 2019 : Elise, Flora, Garance MULLER

Le 18 février 2019: Emma, Benedita TORRES

Le 19 février 2019: Tiago COELHO



Le 25 décembre 2018 : Sinarchese, Marie, Françoise MORETTI, veuve FEDERICI, 84 ans Le 28 décembre 2018 : Ginette, Thérèse, Hélène, Pierrette CRETE, veuve CORNU, 89 ans Le 29 décembre 2018 : Jeanine, Anne, Marie ANDRIEUX, veuve VOUTE, 89 ans Le 29 décembre 2018 : Roger, Emile VARRAIN, époux RUISSEAU, 85 ans Le 30 décembre 2018 : Yvonne, Thérèse, Pierrine MENALDO, veuve REMY, 92 ans

Le 31 décembre 2018 : Thérèse, Gilberte, Renée DAGUE, épouse ABOU CHEDID, 72 ans Le 1er janvier 2019: Rachel, Simone DUPUIS, veuve TOUROUDE, 89 ans

Le 8 janvier 2019 : André, René MAQUEREL, 75 ans

Le 17 janvier 2019 : Renée, Fernande LELIEVRE, veuve MALDEREZ, 90 ans

Le 21 janvier 2019: Yves, Jean, Marcel LEFEVRE, époux LOTTE, 84 ans Le 26 janvier 2019: Sylvie ORINOVSKI, 65 ans

Le 11 février 2019 : Daniel, Gilbert MORIN, époux GOUSSE, 72 ans

Le 11 février 2019 : Denise FERRAND, veuve RIOU, 79 ans

Le 19 février 2019 : Philippe WOLFF, 71 ans

Le 27 février 2019 : Jean, Florentin PELLERIN, époux CLERET, 67 ans

Le 1er mars 2019: Odile, Paule, Geneviève JACQUART, veuve MABILLE, 82 ans

Le 2 mars 2019: Françoise, Simone, Marcelle, Louise MASCAUS, épouse GIRAUD, 75 ans

Le 5 mars 2019: Jacqueline, Thérèse LEBON, veuve MARREAU, 82 ans

Bien sûr, il y a d'autres naissances et mariages à Septeuil, mais nous ne publions ici que ceux pour lesquels les intéressés ou les familles nous ont donné leur accord.

INFOS PRATIQUES

La mairie de Septeuil à portée de clic!

Pour suivre l'actualité de la commune, rendez-vous:

- sur le site Internet www.mairie-septeuil.fr
- sur la page Facebook Septeuil officiel
- sur les panneaux d'affichage

La mairie de Septeuil

6, place Louis Fouché • 78790 Septeuil Tél.: 01 30 93 40 44 • Fax: 01 30 93 49 63

Courriel: mairie@septeuil.fr

Jours et heures d'ouverture

Lundi: 8h30-12h • 14h-17h

Mardi: 8h30-12h • 14h-17h

Mercredi: 8h30-12h • 14h-17h

Jeudi: 8h30-12h • 14h-17h

Vendredi: 8h30-12h • 14h-16h

Samedi: 10h30-12h

(9h-10h30: RDV passeports et CNI)